

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

AR PREFECTURE DE LA COMMUNE DE MOUTHIER-SUR-BOËME

016-211602362-20170512-D\_2017\_6\_4-DE 8, place du champ de foire  
Reçu le 06/06/2017 16440-MOUTHIER-SUR-BOËME  
tél : 05.45.67.92.20 fax : 05.45.67.83.38  
mairie@mouthiers-sur-boeme.fr

délibération :  
D\_2017\_6\_4

L' an deux mille dix sept , le vendredi 12 mai à 20 h 30, le Conseil Communal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire Salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur CARTERET Michel, Le Maire.

Nombre de conseillers en  
exercice : 23

Date de convocation du : 05 Mai 2017

Présents : 20

**Présents** : Monsieur REVEREAULT Jean, Monsieur BARBE Hugues, Monsieur TROUSSICOT Franck, Monsieur BORRÉDON Richard, Madame LHOMME Michèle, Monsieur CARTERET Michel, Monsieur PONTINI Daniel, Madame LOUVIÉ Catherine, Madame HITIER Marie-Christine, Madame RELET Graziella, Madame COOLEN Anne-Marie, Monsieur RABSKI Jean, Monsieur FOUCHÉ Joël, Madame TAMAGNA Véronique, Madame BERTIN Nathalie, Monsieur NOËL Frédéric, Monsieur PORTE Henri-Renaud, Monsieur SUSSET Bernard, Monsieur NEBOUT Joël, Monsieur BERCHENY Dorian

Votants : 21

**Objet : Adhésion au  
groupement de commandes  
électricité - SDEG de la  
Charente**

**Pouvoirs :**

Madame GROLLEAU Rachel a donné pouvoir à Monsieur SUSSET Bernard

**Absent(s) :**

**Excusé(s)** : Madame COUSSY Stéphanie, Madame SOULET Sandrine, Madame GROLLEAU Rachel

**Secrétaire de Séance** : Madame Catherine LOUVIÉ

Fait et délibéré en mairie  
les jour, mois et an que  
dessus.

Au registre sont les  
signatures. Pour copie  
conforme.

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que l'ouverture des marchés de l'énergie est effective, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016. Afin de maîtriser au mieux l'aspect budgétaire de la suppression des tarifs réglementés, le Syndicat Départemental d'Electricité et de Gaz de la Charente (SDEG 16) a lancé un groupement de commandes pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

Les marchés arrivant à échéance, les appels d'offre vont être lancés pour les années 2018 et 2019. Le SDEG 16 consulte la commune pour savoir si elle est intéressée pour rejoindre la démarche et ce groupement de commandes.

**Considérant** le contrat liant actuellement la commune avec un fournisseur d'électricité.

**Entendu cet exposé, le Conseil Municipal, après avoir délibéré :**

- **DECIDE** de ne pas adhérer au groupement de commande du SDEG 16 pour l'achat d'électricité, de fournitures et de services en matière d'efficacité énergétique.

Pour : 21 Contre : 0 Abstention : 0

Emis le 12/05/2017, transmis en sous-préfecture et rendu  
exécutoire le - 6 JUIN 2017

Le Maire,  
Michel CARTERET

